

17Cyber, l'assistance pour les victimes de cybermalveillance



Aujourd'hui, les attaques en ligne sont fréquentes. Si vous pensez en être victime, Cybermalveillance avec la Police et la Gendarmerie nationale, vous propose un nouvel outil d'assistance en ligne, accessible 24 heures/24 et 7 jours/7.

Décrivez votre problème en répondant à quelques questions et l'outil (disponible sur le site de l'INC) vous propose un diagnostic et des conseils personnalisés.

Lire l'article

Actualités



Argent - Virements instantanés gratuits depuis le 9 janvier 2025

Définition d'un virement instantané, la différence avec un virement classique, les risques de fraude et comment contester : on vous explique tout.

Lire l'article



Comment choisir sa banque?

Il existe un comparateur public qui détaille les services de chaque établissement bancaire et leur prix.

Lire l'article



Banque : vous contestez une opération figurant sur votre relevé de compte

Vérifiez vos relevés : si vous ne dites rien, vous approuvez. En cas de désaccord sur les agios, frais ou dates, contactez rapidement votre banquier.

Utiliser la lettre type



Logements sociaux

Il faut remplir certaines conditions pour en bénéficier.

Voir la vidéo





Tri à la source des déchets alimentaires : des solutions adaptées!

Obligatoire depuis le 1er janvier 2024, chaque collectivité a étudié et identifié les solutions les plus pertinentes pour trier les biodéchets à la source.

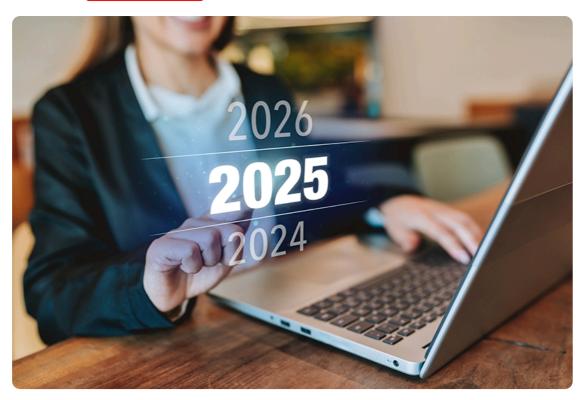
L'exemple de Rennes Métropole.

Programme des vidéos ConsoMag en Février

Ski : sécurité sur les pistes, parapharmacie, banques en ligne et néo-banques...

Voir le programme

Voir la vidéo



Qu'est-ce qui change en 2025 ?

Automobile, logement, finances... L'Institut national de la consommation récapitule les nouvelles règles en vigueur.

Voir le dossier

<u>Fiches pratiques</u> | <u>Lettres types</u> | <u>Simulateurs</u> | <u>Associations de consommateurs</u>

Institut National de la Consommation 76, avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF









Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation (mentions légales). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Se désinscrire